

PRÉFET DU FINISTÈRE

Préfecture

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial Bureau des installations classées et des enquêtes publiques

> Arrêté préfectoral du 1 3 SEP. 2019 n° 2019256-0002 Portant sur la localisation de secteurs d'informations sur les sols (SIS) sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

Le Préfet du Finistère, Chevalier de la Légion d'honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

- VU le code de l'environnement, notamment les articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47;
 VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles R.151-53, R.410-15-1, R.431-16 et R.442-8-1;
 VU l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de secteurs d'information sur les sols (SIS);
 VU le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 25-6 et L.125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS;
- VU le rapport de l'inspection des installations classées du 28 août 2019 proposant la création de SIS sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden ;
- VU les retours de maires de communes du territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden;
- VU l'information des propriétaires concernés par les projets de création des secteurs d'information sur les sols du 22 avril au 22 juin 2019 et le retour de l'un d'entre eux ;
- VU l'absence d'observations du public entre le 22 avril et le 22 juin 2019;

CONSIDÉRANT qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

CONSIDÉRANT que les dépôts des déchets et substances sur les terrains identifiés dans les fiches SIS sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden doivent être pris en compte en cas de changement d'usage, de vente et de location du terrain ;

CONSIDÉRANT que les communes du territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden ont été consultées sur les projets et absence de projet de création de secteurs d'information sur les sols situés sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par un projet de création d'un secteur d'information sur les sols ont été identifiés à l'aide des outils à la disposition de la DREAL et des mairies concernées et qu'ils ont été informés dans la mesure du possible ;

CONSIDÉRANT les remarques émises par certaines communes, par un propriétaire et l'absence de remarques émises par le public ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Finistère ;

ARRETE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, quatre secteurs d'information sur les sols (SIS) sont créés sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden et référencés :

Guiler-sur-Goyen: 29SIS03842

· Landudec: 29SIS02938, 29SIS03775

Plogastel-Saint-Germain: 29SIS02956

Plonéour-Lanvern: 29SIS02964, 29SIS03853

Plovan: 29SIS03975

Plozévet: 29SIS02984, 29SIS03976

Pouldreuzic: 29SIS02988

Tréogat : 29SIS04096

Les fiches descriptives de ces secteurs d'information sur les sols sont annexées au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 - URBANISME

Les secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet http://www.georisques.gouv.fr.

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés aux documents d'urbanisme en vigueur des communes de Guiler-sur-Goyen, Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS RELATIVES A L'USAGE DES TERRAINS

Conformément à l'article L. 556-2 du code de l'environnement, les pétitionnaires d'autorisation à construire dans les secteurs d'information sur les sols identifiés à l'article 1 doivent attester de la prise en compte d'une étude de sols, définissant les mesures de gestion de la pollution à mettre en œuvre pour assurer la compatibilité entre l'usage futur et l'état des sols. Cette attestation doit être établie par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués ou équivalent, conformément à la norme NF X31-620-2, définie par arrêté du ministre chargé de l'environnement.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis d'aménager par une personne ayant qualité pour bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique, dès lors que l'opération de lotissement a donné lieu à la publication d'une déclaration d'utilité publique.

L'attestation n'est pas requise lors du dépôt de la demande de permis de construire, lorsque la construction projetée est située dans le périmètre d'un lotissement autorisé ayant fait l'objet d'une demande comportant une attestation garantissant la réalisation d'une étude des sols et sa prise en compte dans la conception du projet d'aménagement.

À compter de la date de publication du présent arrêté, le fait qu'un terrain soit répertorié en secteurs d'information sur les sols doit être mentionné dans les certificats d'urbanisme prévus à l'article L. 410-1 du code de l'urbanisme. L'obligation vaut tant pour la délivrance de certificats dans les communes disposant d'un PLU que dans celles disposant d'une carte communale ou sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Le présent article s'applique sans préjudice des dispositions spécifiques sur la pollution des sols déjà prévues dans les documents d'urbanisme.

ARTICLE 4 - OBLIGATION D'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET LOCATAIRES

Sans préjudice des articles L. 514-20 et L. 125-5 du code de l'environnement, lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols mentionné à l'article L. 125-6 du code de l'environnement fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État, en application de l'article L. 125-6 précité. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

Ces obligations sont applicables à compter du premier jour du quatrième mois suivant la publication au recueil des actes administratifs dans le département du présent arrêté.

À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la résolution du contrat ou, selon le cas, de se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer. L'acquéreur peut aussi demander la réhabilitation du terrain aux frais du vendeur lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente.

ARTICLE 5 - RÉVISION DES SIS

La modification de fiches SIS ne nécessite ni modification du présent arrêté, ni nouvelle consultation.

Le présent arrêté est révisé (suppression ou ajout de sites) dès lors que le préfet a connaissance d'informations lui permettant la suppression ou la création de nouveau secteur d'information sur les sols.

La création, la suppression de secteurs d'information sur les sols est menée conformément aux dispositions des articles R. 125-42 à R. 125-46 du code de l'environnement. La durée de la consultation prévue au I de l'article R. 125-44 du code de l'environnement est fixée à deux mois.

ARTICLE 6 - NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté sera notifié aux maires des communes de Guiler-sur-Goyen, Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat et au président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

Il est affiché pendant un mois au siège des mairies de Guiler-sur-Goyen, Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzie et Tréogat.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Finistère.

ARTICLE 7 - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication du présent arrêté.

Le Tribunal Administratif peut-être saisi d'une requête déposée sur l'application « Télérecours citoyen » accessible à partir du site internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 8 - APPLICATION

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Finistère, les maires des communes de Guiler-sur-Goyen, Landudec, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plovan, Plozévet, Pouldreuzic, Tréogat, le président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

QUIMPER, le 1 3 SEP. 2019

Le préfet,

Pour le préfet, la secrétaire générale par intérim

La sous-préfète de Châteaulin

Anne TAGANT





Identification

Identifiant 29SIS03842

Nom usuel Ancienne décharge de Pouldergat

Adresse Le Bourg

Lieu-dit

Département

FINISTERE - 29

Commune principale

GUILER SUR GOYEN - 29070

Caractéristiques du SIS

Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de

déchets, dont les ordures ménagères.

Les dépôts ont eu lieu de 1969 à 1980.

Le site a été comblé et reboisé.

Etat technique

Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2902482	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp ?IDT=BRE2902482

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

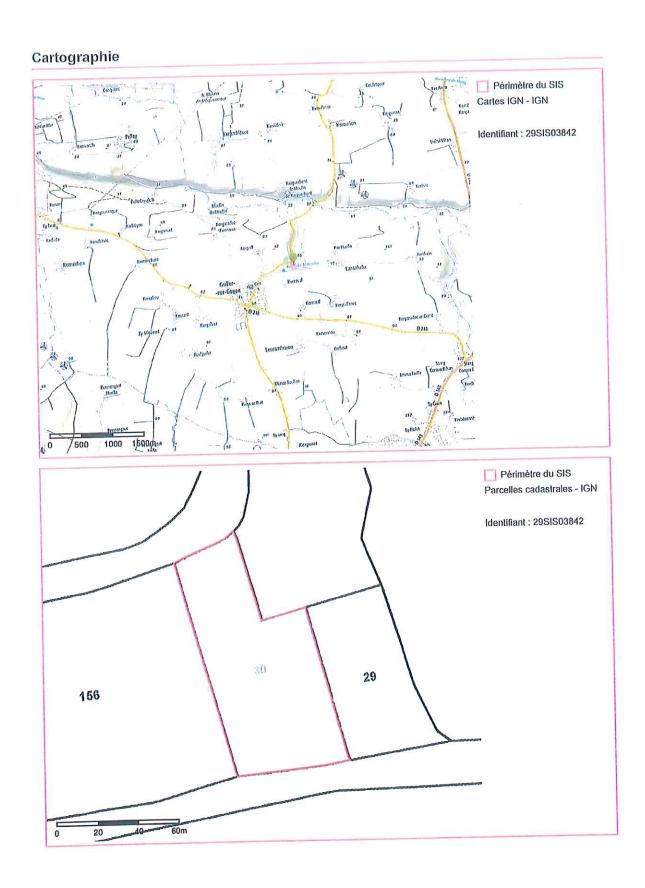
Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 152605.0, 6794237.0 (Lambert 93)

Superficie totale 2430 m²
Perimètre total 270 m

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération
GUILER SUR GOYEN	ZC	30	28/02/2017



Annexe 2 à l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 1/3





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant 29SIS02938

Nom usuel Ancienne décharge de Kerhon

Adresse Kerhon

Lieu-dit

Département FINISTERE - 29

Commune principale LANDUDEC - 29108

Caractéristiques du SIS Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des

déchets, dont les ordures ménagères, les gravats, les déchets verts et

les ferrailles.

Les dépôts ont cessé en 1996.

La superficie du dépôt est de 5 000 m² pour une hauteur de front de 2

m.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public	Base	BRE2903624	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp
- BRGM	BASIAS		?IDT=BRE2903624

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 151636.0, 6791587.0 (Lambert 93)

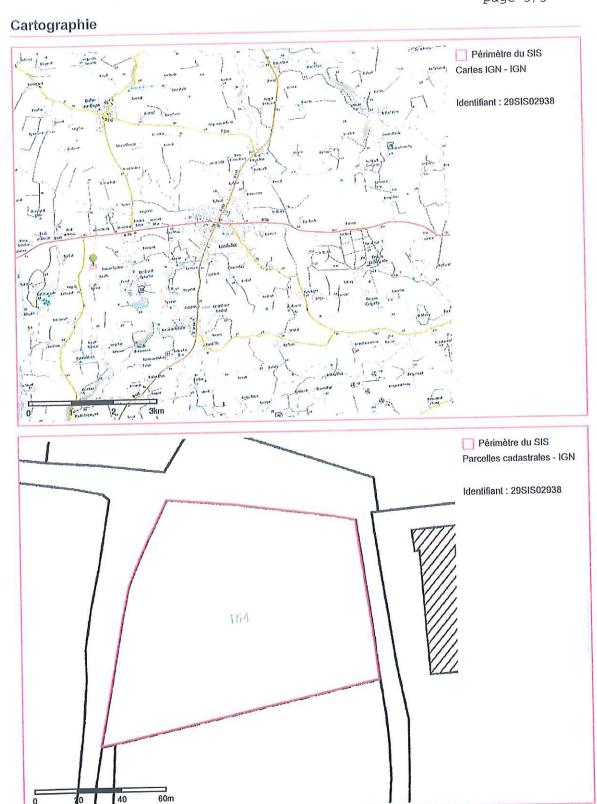
Superficie totale 4530 m²

Perimètre total 346 m

Annexe 2 de l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 2/3

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LANDUDEC	0D	154	14/12/2016
Documents			







Identification

Identifiant 29SIS03775

Nom usuel Ancienne décharge de Kervargon

Adresse 8, chemin de Kervargon

Lieu-dit Kervargon

Département FINISTERE - 29

Commune principale LANDUDEC - 29108

Caractéristiques du SIS Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de

déchets, dont les ordures ménagères.

Les dépôts ont eu lieu de 1968 à 1984.

Le site a été réaménagé à sa fermeture, en espace vert non ouvert au

public.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public	Base	BRE2902555	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp
- BRGM	BASIAS		?IDT=BRE2902555

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 153902.0, 6791764.0 (Lambert 93)

Superficie totale 8017 m²

Perimètre total 472 m

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LANDUDEC	0C	300	17/02/2017

Cartographie Périmètre du SIS Cartes IGN - IGN Identifiant: 29SIS03775 Périmètre du SIS Parcelles cadastrales - IGN Identifiant: 29SIS03775 109 119 1455 1667 301 40 60m





Identification

Identifiant 29SIS02956

Nom usuel Ancienne décharge de Minven

Adresse Minven

Lieu-dit

Département FIN

FINISTERE - 29

Commune principale

PLOGASTEL SAINT GERMAIN - 29167

Caractéristiques du SIS

Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des déchets, dont les ordures ménagères, les gravats, les ferrailles, les déchets verts et les déchets électroménagers.

La superficie du dépôt est inférieure à 5 000 m² pour une hauteur moyenne de 2 m.

Une étude a été menée en 2012 par le bureau d'études INOVADIA afin de déterminer les travaux de réhabilitation à mettre en œuvre.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les éléments suivants :

- absence d'impact de l'ancienne décharge sur la qualité des eaux du ruisseau en aval du site en période de basses eaux,

- risques induits par l'instabilité des fronts au Nord et à l'Est de la décharge.

- recouvrement partiel des déchets.

L'objectif des travaux de réhabilitation est de :

- limiter les risques d'instabilité liés aux pentes les plus importantes,
- limiter la percolation des eaux de pluie dans les déchets et supprimer le risque par contact direct grâce à un recouvrement des déchets par une couche de fermeture argileuse et une couche de finition de terre végétale,
- nettover le site des encombrants visibles,
- réintégrer le site dans son environnement par végétalisation.

Les travaux de réhabilitation qui se sont achevés le 30 novembre 2014 ont porté sur les opérations suivantes :

- nettoyage du site et de ses abords,
- élagage, dessouchage et gestion des déchets verts,
- terrassement et reprofilage des fronts par apport de matériaux inertes.
- réalisation d'une couche de fermeture de 30 cm de matériaux argileux,
- réalisation d'une couche de finition de 30 cm de terre végétale,
- végétalisation par ensemencement d'herbacées,
- création de fossés et merlons en périphérie du site,
- aménagement de bassins de décantation afin de préserver la qualité du ruisseau.
- remise en état du chemin d'accès.

Un PV de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux a été dressé le 27 octobre 2015.

Annexe 4 à l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 2/3

Etat technique

Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public -	Base	BRE2903631	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp
ADEME	BASIAS		?IDT=BRE2903631

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

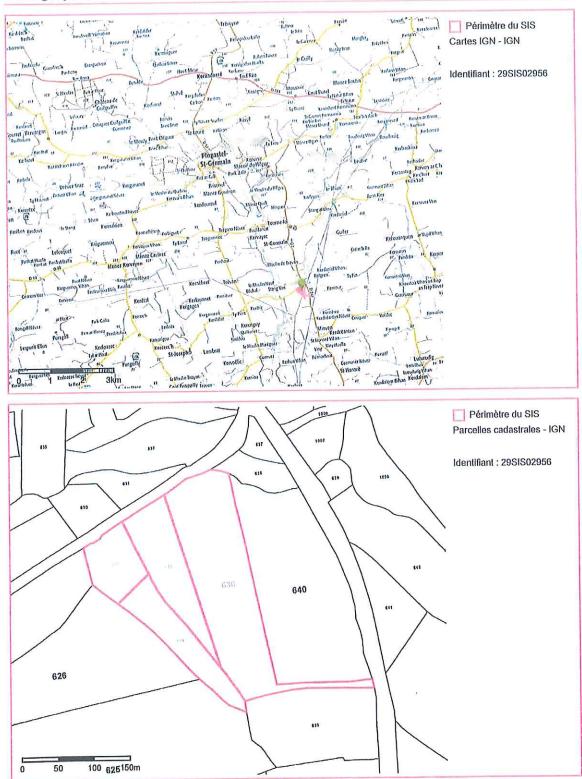
Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 159950.0, 6786825.0 (Lambert 93)

> Superficie totale 22489 m² Perimètre total 1976 m

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PLOGASTEL SAINT GERMAIN	0F	633	28/03/2019
PLOGASTEL SAINT GERMAIN	0F	632	28/03/2019
PLOGASTEL SAINT GERMAIN	OF	634	28/03/2019
PLOGASTEL SAINT GERMAIN	0F	636	28/03/2019



Annexe 5 à l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 1/3





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant 29SIS02964

Nom usuel Ancienne décharge de Stang Ar Bacol

Adresse Stang Ar Bacol

Lieu-dit

Département FINISTERE - 29

Commune principale PLONEOUR LANVERN - 29174

Caractéristiques du SIS Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des

déchets, dont les ordures ménagères, les monstres, les ferrailles, les déchets verts, les déchets industriels banals, les déchets industriels

spéciaux et les gravats.

Les dépôts ont eu lieu de 1981 (arrêté préfectoral d'autorisation du 1er

décembre 1981) à 1999 (arrêté municipal du 1er juillet 1999).

La superficie du dépôt est de 5 000 m² pour une hauteur moyenne de

2-4 m.

Les déchets ont été recouverts de terre (le site a été réhabilité en 1999

).

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2903352	http://basias.brgm.fr/ fiche_synthetique.asp?IDT= BRE2903352
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UT29	
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base S3IC (Installations Classées)	55.20557	v.

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde

160685.0, 6784110.0 (Lambert 93)

Superficie totale

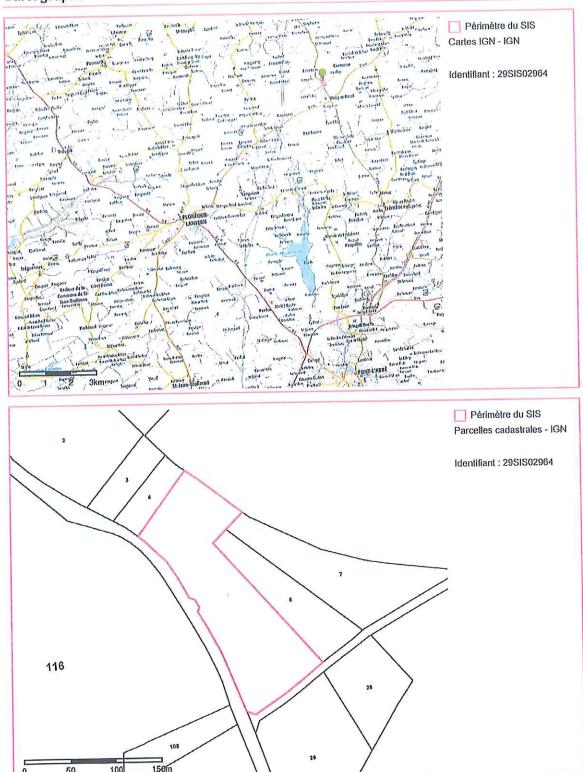
8652 m²

Perimètre total

600 m

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PLONEOUR LANVERN	ZL	5	13/06/2017
Documents			







Identification

Identifiant 29SIS03853

Nom usuel Ancienne décharge de Kericun

Adresse Kericun

Lieu-dit

Département FINISTERE - 29

Commune principale PLONEOUR LANVERN - 29174

Caractéristiques du SIS Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de

déchets, dont les ordures ménagères.

Les dépôts ont eu lieu de 1970 à 1981.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public	Base	BRE2903026	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp
- BRGM	BASIAS		?IDT=BRE2903026

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 154709.0, 6782976.0 (Lambert 93)

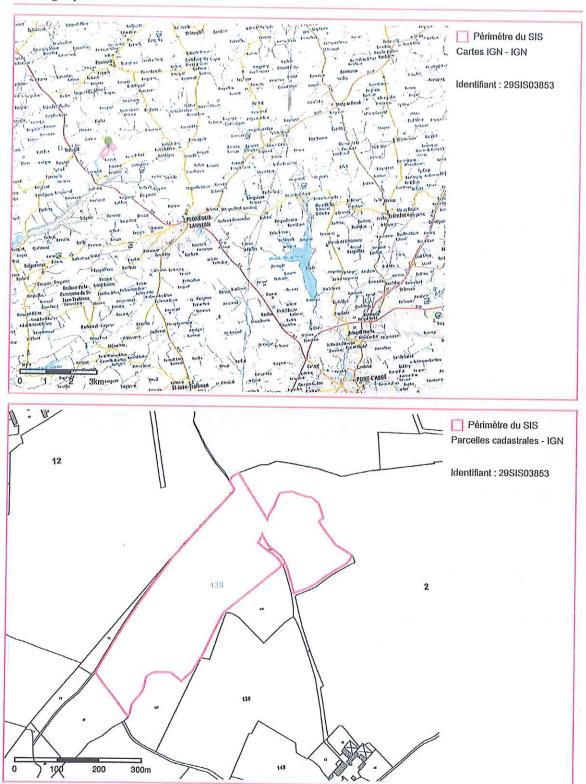
Superficie totale 54374 m²
Perimètre total 1804 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PLONEOUR LANVERN	ZX	138	02/03/2017

Documents





Identification

29SIS03975 Identifiant

Ancienne décharge de Kerstephan Nom usuel

Kerstephan Adresse

Lieu-dit

FINISTERE - 29 Département

Commune principale PLOVAN - 29214

Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de Caractéristiques du SIS

déchets, dont les ordures ménagères

Les dépôts ont eu lieu de 1969 à 1987.

Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement Etat technique

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2902713	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp ?IDT=BRE2902713

Sélection du SIS

Consultable Statut

Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer Critère de sélection

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

150628.0, 6783304.0 (Lambert 93) Coordonnées du centroïde

> 34155 m² Superficie totale

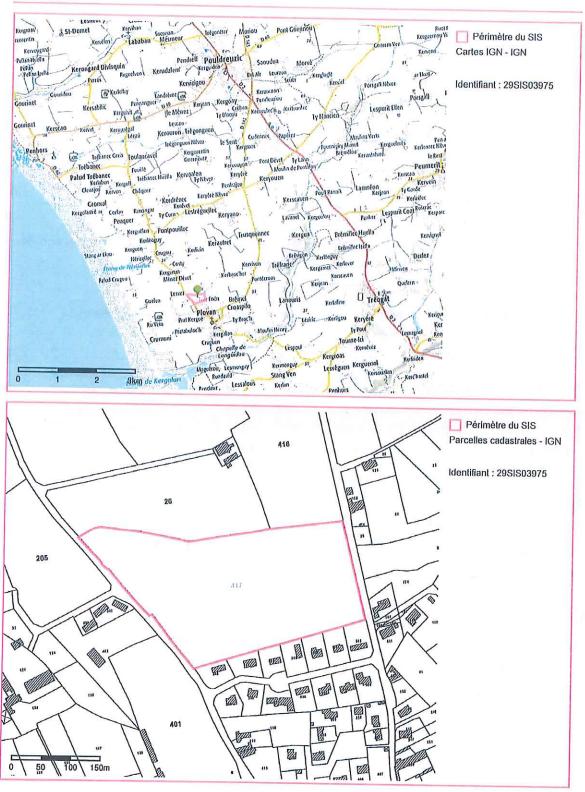
Perimètre total 1124 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération	5 81
PLOVAN	ZM	417	13/03/2017	

Documents







Identification

Identifiant 29SIS02984

Nom usuel Ancienne décharge de Kermenguy

Adresse Kermenguy

Lieu-dit

Département FINISTERE - 29

Commune principale PLOZEVET - 29215

Caractéristiques du SIS Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de

déchets, dont les ordures ménagères, les déchets verts, les ferrailles

et les monstres électroménagers.

Les dépôts n'occupent que le tiers du fond de la parcelle.

Les déchets ont été régalés et recouverts de sables de mine.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - ADEME	Base BASIAS	BRE2903629	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp ?IDT=BRE2903629

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 148034.0, 6792399.0 (Lambert 93)

Superficie totale 21933 m²
Perimètre total 1154 m

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération	
PLOZEVET	ZL	45	16/12/2016	

Cartographie Périmètre du SIS Cartes IGN - IGN Identifiant: 29SIS02984 Meser Reun Lenoste Kernina yang Kerlatan Production Kenandy Whan From at Mines Mency Kergutlen Keringard Hueba Kermout Lestitoutien . ez Diegen Kentigu Cored Scandoure Examina Kernoods, Kernoo Ka Brumphiles, Leure Maner Curk Prat May Leaden Kernool Kerno (a) Kirtonna, Lesneut Hada Cons Keristenet Jerosti Ferrostri Bienet Persilves Persilves Persilves Persilves & St-Demet Kerongard Divisquin Kervitigou (Kenjegul Pedicarpus 010 3km 2 Périmèlre du SIS Parcelles cadastrales - IGN Identifiant: 29SIS02984 32 31 100

Annexe 9 à l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 1/3





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant 29SIS03976

Nom usuel Ancienne décharge de Croas Anvert

Adresse Croas Anvert

Lieu-dit

Département FINISTERE - 29

Commune principale PLOZEVET - 29215

Caractéristiques du SIS Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de

déchets, dont les ordures ménagères.

Les dépôts ont eu lieu de 1960 à 1980.

Le site est aujourd'hui occupé par un parking et un boulodrome.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2902096	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp ?IDT=BRE2902096

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

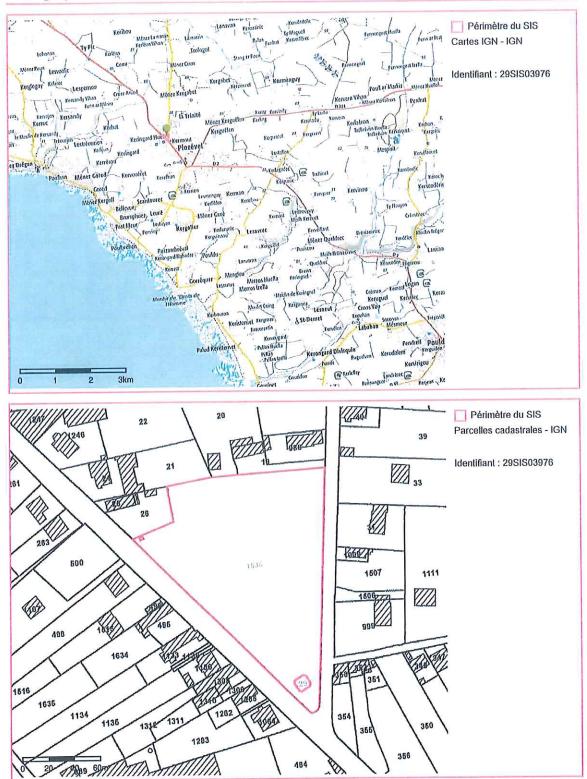
Coordonnées du centroïde 146481.0, 6791639.0 (Lambert 93)

Superficie totale 7235 m²
Perimètre total 538 m

Annexe 9 à l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 2/3

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PLOZEVET	0F	1536	19/12/2017
PLOZEVET	0F	29	19/12/2017
Documents			



Annexe 10 à l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 1/3





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant 29SIS02988

Nom usuel Ancienne décharge de Morvé

Adresse Morvé

Lieu-dit

Département FINISTERE - 29

Commune principale POULDREUZIC - 29225

Caractéristiques du SIS Le site correspond à un ancien lieu de collecte et de stockage de

déchets, dont les ordures ménagères et les déchets verts.

Les dépôts ont eu lieu de 1976 (arrêté préfectoral d'autorisation) à

2002. En 1982, un arrêté permet à la décharge de s'étendre.

Le site a reçu un volume de 10 500 m3 de déchets pour une hauteur

de front de 3 m.

Avant la conversion en déchetterie classique, les déchets en place ont été étalés sur 1 m d'épaisseur et sur 1 hectare. Ils ont reçu une couverture de mâchefers provenant du centre de Confort-Meilars, avant d'être recouverts par 0.3 m d'argile et 0.3 m de terre. Le site a

été ensuite végétalisé.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations Les anciennes parcelles ZL 26 et ZL 25 sont devenues

respectivement ZL104 et ZL 101 (concernées par le site).

L'ancienne parcelle B 1118 a été découpée en B 1357 (pas concernée

par le site) et B 1358 (concernée par le site).

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2904063	http://basias.brgm.fr/ fiche_synthetique.asp?IDT= BRE2904063
Administration - Autre	Base ou inventaire non précisé	Infos UT29	

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge.

Caractéristiques géométriques générales

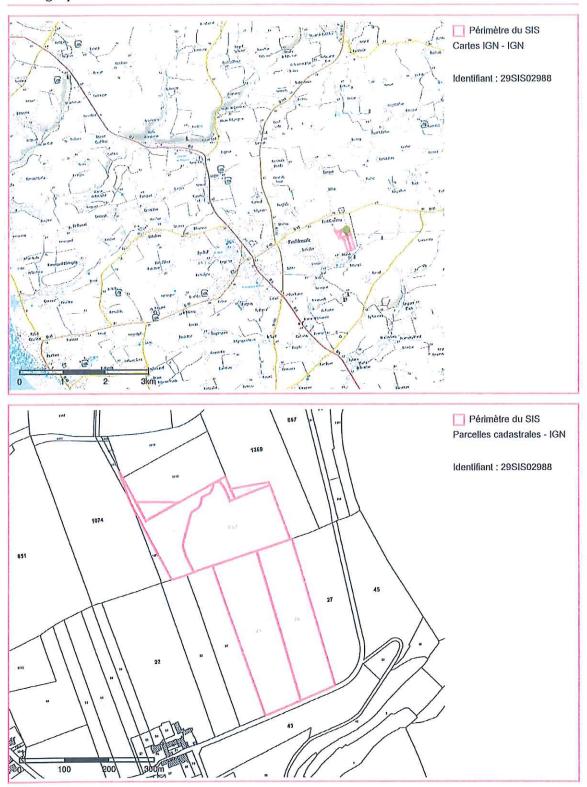
Coordonnées du centroïde 152897.0, 6787355.0 (Lambert 93)

Superficie totale 48430 m²

Perimètre total 3129 m

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération
POULDREUZIC	0B	1268	28/03/2019
POULDREUZIC	0B	1077	28/03/2019
POULDREUZIC	0B	863	28/03/2019
POULDREUZIC	0B	1076	28/03/2019
POULDREUZIC	ZL	104	28/03/2019
POULDREUZIC	ZL	101	28/03/2019
POULDREUZIC	0B	1358	28/03/2019
Documents			



Annexe 11 à l'arrêté préfectoral 2019256-0002 du 13/09/19 page 1/3





Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant 29SIS04096

Nom usuel Ancienne décharge et ancien stockage de déchets de marées noires

de Kerbinigou

Adresse Kerbinigou

Lieu-dit

Département FINISTERE - 29

Commune principale TREOGAT - 29298

Caractéristiques du SIS Le site correspond à une ancienne carrière remblayée par des

déchets, dont les ordures ménagères et les déchets de marées noires de type pétrole brut et/ou déchets de marées noires liquides ou solides

souillés (sable, boues, algues, ...).

Les dépôts d'ordures ménagères ont eu lieu pendant les années 1970

/ 1980.

Les déchets de marées noires proviennent du naufrage du Tanio (

1980). Les dépôts ont eu lieu en 1980.

1 500 m3 de déchets liquides traités à la chaux et conditionnés en

sacs ont été déposés dans une fosse qui n'a pas été vidée.

Le site est occupé par un parking.

Etat technique Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement

nécessaire

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	BRE2904144	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp ?IDT=BRE2904144

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection Ancienne décharge et ancien stockage de déchets de marées noires.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 150355.0, 6781206.0 (Lambert 93)

Superficie totale 7143 m²

Perimètre total 474 m

Liste parcellaire cadastral

Commune	Section	Parcelle	Date génération	
TREOGAT	0B	38	23/03/2018	
Documents				

